



Comité consultatif international

Mandat

Dernière mise à jour : 25 avril 2022

Contexte

Coalition Publica est un partenariat entre Érudit et le Public Knowledge Project (PKP) pour faire progresser l'édition savante numérique, la diffusion en libre accès et la capacité de recherche en sciences humaines et sociales au Canada.

Coalition Publica s'appuie sur des relations établies avec des initiatives existantes, pour développer de nouveaux services, accroître les connaissances et l'engagement, et collaborer en vue d'établir un environnement de libre accès équitable et durable au Canada. Les comités et la communauté de Coalition Publica offrent leurs expertises, leurs conseils et leur capacité à établir des relations pour atteindre ces objectifs communs.

Coalition Publica est financée par la Fondation canadienne pour l'innovation et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Sa mission est de construire et de pérenniser une infrastructure pancanadienne d'édition, de diffusion et de recherche au service des milieux de l'édition savante francophone et anglophone.

Structure

La structure du partenariat de Coalition Publica est composée de trois comités : le conseil de direction, le comité consultatif des parties prenantes, et le comité consultatif international.

Les organes de gouvernance de PKP et d'Érudit, responsables de Coalition Publica, ont confié au conseil de direction le mandat, d'une part, de recueillir les avis du comité consultatif des parties prenantes et, d'autre part, de leur faire des recommandations. Les groupes d'utilisateurs et d'utilisatrices relèvent du comité consultatif des parties prenantes.

Objectifs

Le Comité consultatif international présentera des conseils et des idées pour aider à atteindre les objectifs suivants :

- Veiller à ce que l'infrastructure et les services de Coalition Publica répondent aux normes technologiques internationales et appuient la recherche de calibre mondial ;
- Positionner Coalition Publica dans l'environnement international de libre accès ;
- S'assurer que les nouvelles opportunités de développement pertinentes au contexte canadien sont évaluées et poursuivies.

Rôles et responsabilités

- Évaluer l'infrastructure et les services de Coalition Publica pour s'assurer qu'ils répondent aux normes technologiques internationales et qu'ils continueront à servir et à promouvoir une recherche de calibre mondial ;
- Encourager la communication et la collaboration avec des plateformes/infrastructures internationales similaires et le partage des meilleures pratiques ;
- Présenter des conseils sur le plan stratégique préparé par le Conseil de direction et le Comité consultatif des parties prenantes ;
- Présenter des conseils sur les développements stratégiques nécessaires pour améliorer les services à la communauté et promouvoir activement la recherche de calibre mondial ;
- Recommander des pratiques exemplaires novatrices provenant d'environnements de recherche et de technologie semblables ;
- Identifier les priorités pour le développement technologique national et international de l'initiative.

Composition du comité

- Membre représentant une association internationale de bibliothèques universitaires ;
- Membre représentant une association internationale d'édition ;
- Membre représentant une organisation internationale de promotion du libre accès ;
- Membre représentant une infrastructure internationale favorisant la recherche numérique en sciences humaines et sociales ;
- Membre représentant une plateforme à but non lucratif dédiée à la production et à la diffusion numériques de résultats de recherche nationaux ou régionaux en libre accès ;

- Un ou une gestionnaire expérimentée dans des domaines stratégiques liés au développement de la Coalition Publica (ex : propriété intellectuelle dans un contexte de libre accès et de science ouverte) ;
- Pouvoir discrétionnaire de nommer jusqu'à deux membres de la communauté internationale des sciences humaines ;
- La directrice générale d'Érudit (d'office) ;
- Le directeur des opérations de PKP (d'office).
- Érudit et PKP nommeront chacun un chercheur ou une chercheuse affiliée.

Les membres seront choisis en fonction de leur expérience, de leur complémentarité et de leur intérêt pour le développement d'infrastructures de publication et de recherche ouvertes, communautaires et non commerciales.

Coalition Publica souscrit aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Dans le cadre de cet engagement, l'une des mesures vise à ce que la composition de ses comités et de ses groupes favorise la diversité des points de vue, et contribue à une participation équitable de tous les membres de la communauté. Nous nous emploierons à assurer délibérément la représentation de nombreux facteurs de diversité tels que le sexe, le genre, le handicap, l'identité autochtone, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge, la langue, la parentalité, l'immigration, l'emplacement géographique ou encore le statut socioéconomique.

Le comité consultatif international choisira un président ou une présidente parmi ses membres, avec un mandat d'une période de deux ans. La présidence du comité siègera également au conseil de direction.

Toutes les nominations au comité consultatif international seront pour un mandat renouvelable de deux ans.

La présidence ou les directions d'Érudit et de PKP peuvent inviter des membres du personnel ainsi que tout autre consultant ou consultante à assister à des réunions du comité consultatif international.

Ordres du jour et calendrier des rencontres

- La présidence et les directions d'Érudit et de PKP dresseront les ordres du jour (ODJ) et inviteront les autres membres à suggérer des points à aborder.
- Les ODJ et les documents connexes seront distribués au moins une semaine avant les réunions.
- Les réunions du comité auront normalement lieu deux à trois fois par année et ne dureront pas plus d'une heure.
- Les réunions se tiendront par visioconférence.

- Les ODJ et les notes des réunions seront disponibles sur Google Drive.
- La communication entre les réunions se fera par courriel.

Engagement des membres du comité

L'ensemble des membres du comité consultatif international accomplira son travail honnêtement et de manière intègre, et suivra les [Principes et mise en pratique pour les rencontres bilingues](#).

Les membres du comité viseront le consensus dans la mesure du possible. Si un vote est nécessaire, la majorité l'emportera.

Les membres devraient être disponibles pour assister et participer à la plupart des réunions. Dans l'éventualité où ces personnes ne pourraient être présentes, elles pourront soumettre à la présidence le nom d'un remplaçant ou une remplaçante pour approbation.